

Commission d'urbanisme et de conservation de Québec

Sujet : Séance du Comité de démolition

Date : 29 février 2024

Lieu : Bureau d'arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, salle
du conseil RC19-1

l'Édifce Andrée-P. Boucher, 1130, route de l'Église

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue et ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 25 janvier 2024;
4. BLOC 1 - Demandes soumises pour information et décision:
 - 4.1. 553, avenue Royale : démolition d'un bâtiment principal (demande n° 20231018-014);
 - 4.2. 980, boulevard du Lac : démolition d'un bâtiment principal (demande n° 20231018-014);
 - 4.3. 2424, chemin Sainte-Foy : démolition d'un bâtiment principal (demande n° 20231124-014);
 - 4.4. 180, rue de L'Espinay : démolition d'un bâtiment principal (demande n° 20231207-013);
 - 4.5. 1221, rue Saint-Vallier : démolition d'un bâtiment principal (demande n° 20231208-009);
 - 4.6. 2151, boulevard Père-Lelièvre : démolition d'un bâtiment principal (demande n° 220240125-021);

5. BLOC 2 - Demandes soumises pour information et audition en lien avec des immeubles patrimoniaux;

- Aucun dossier;

6. Fermeture de la séance.